

[Français]

Et à mon avis, c'est sir Wilfrid Laurier qui a le mieux résumé la doctrine libérale lorsqu'il a déclaré au Québec, dans la vieille capitale de Québec devant le Club de réforme, ce qui suit, et je cite:

Je suis un libéral, je suis un de ceux qui pensent que partout dans les choses humaines il y a des abus à réformer, de nouveaux horizons à ouvrir, de nouvelles forces à développer.

Et les programmes mis en place par les libéraux au fil des années, monsieur le Président, reflètent bien la vision de Laurier: l'assurance-maladie, l'assurance-chômage, les pensions de sécurité de la vieillesse, le supplément de revenu garanti, les allocations familiales, le crédit versé à l'enseignement dans le cadre du financement des programmes établis, la formation en cours d'emploi pour la jeunesse, la Charte canadienne des droits et libertés, la Loi sur les prêts aux étudiants que j'ai d'ailleurs eu le privilège de présenter ici même à l'époque.

[Traduction]

Monsieur le Président, ma collègue, la députée de Hamilton-Est (M^{me} Copps), a posé une question au sujet de ce que le premier ministre et le gouvernement sont décidés à faire pour les femmes du pays. Il est de fait, comme l'a dit le premier ministre, qu'il y a aujourd'hui plus de femmes députées que jamais. Je les en félicite toutes, à quelque parti qu'elles appartiennent. Je les en félicite sans distinction d'allégeance politique, et j'invite nos concitoyennes à briguer en plus grand nombre des postes électifs au Parlement, aux assemblées provinciales et aux conseils municipaux.

Des voix: Bravo!

M. Turner (Vancouver Quadra): Nos concitoyennes participent depuis une décennie à l'élaboration du programme, et il faut qu'il y ait plus d'élues pour participer à la réalisation de ce programme. Toutes les questions concernent les femmes, et il faut mettre un terme à la discrimination dont elles sont victimes. Il faut leur donner, par des textes de loi et par des précédents, la possibilité de choisir leur façon de vivre, d'exercer leur carrière soit au foyer, soit dans un emploi, soit aux deux endroits, à temps complet ou à temps partiel.

Dans l'étude des projets de loi ayant des incidences pour les femmes, mon parti se laissera guider par la recherche de la justice, de l'égalité, de l'équité, d'un rôle de partenaire véritable pour la femme. Comme il le fait depuis toujours, notre parti va continuer de combattre en faveur d'une amélioration de la situation de la femme, que ce soit au foyer, dans l'exercice d'un emploi, ou aux deux endroits. Nous croyons dans la pleine égalité de la femme, nous croyons à un salaire égal pour un travail de valeur égale. Et nous croyons que la Commission des droits de la personne doit jouer un rôle plus militant pour la réalisation de ce principe. Comme l'a signalé mon collègue de Hamilton-Est, c'est la loi qui le veut, et c'est maintenant à l'État fédéral et à ses organismes de veiller à ce que cette loi soit appliquée dans la Fonction publique fédérale, dans les sociétés fédérales de la Couronne et dans les entreprises qui relèvent de la compétence fédérale.

M. Chrétien: Assez d'études. Passons aux actes!

M. Turner (Vancouver Quadra): Mon collègue de Saint-Maurice (M. Chrétien) nous dit: «Assez d'études. Passons aux actes!»

L'Adresse—Le très hon. John Turner

• (1530)

Nous avons besoin de fonds suffisants pour les garderies. Ce ne sont pas d'autres études sur le sujet qu'il nous faut, comme on le propose dans le discours du trône, mais bien un financement adéquat des garderies.

La loyale opposition appuiera toute modification à l'alinéa 12(1)b) de la Loi sur les Indiens. Je suis heureux que le gouvernement en ait fait une priorité.

Nous, de ce côté-ci, croyons important d'améliorer les modalités d'exécution des ordonnances de pension alimentaire dans tout le pays et nous espérons qu'un projet de loi sera présenté à cet égard. Nous croyons que le gouvernement devrait donner suite aux recommandations contenues dans le Rapport Badgley en ce qui concerne les abus sexuels.

Nous croyons que le gouvernement devrait poursuivre l'examen que nous avons entrepris de toutes les lois fédérales et provinciales afin d'assurer qu'elles sont conformes à la modification qui a été apportée à la Charte des droits au sujet de l'égalité des hommes et des femmes et qui entrera en vigueur le 17 avril prochain. Il faudrait un examen approfondi de toutes les lois fédérales et provinciales sous la direction du procureur général.

Nous croyons aussi dans la promotion sociale, l'égalité d'accès à la formation, aux emplois et aux possibilités de carrière. Je me suis déjà prononcé à cet égard, monsieur le Président. Nous ne croyons pas à un système de contingentement. Nous croyons à un système de recrutement et de promotion par voie de concours. Nous croyons que les femmes devraient avoir la possibilité d'acquérir les compétences pour réussir aux concours et nous croyons qu'elles y parviendront facilement. Nous surveillerons à cet égard ce que fera le gouvernement en matière de promotion sociale car nous attendons la publication du Rapport Abella plus tard ce mois-ci ou le mois prochain, et nous serons attentifs à la réaction du gouvernement à ce rapport.

Le patrimoine culturel de notre pays doit être défendu et préservé, monsieur le Président. Notre pays ne se compose plus seulement d'une majorité et d'une minorité. Nous formons tous des minorités et le temps est venu d'assurer l'entière accessibilité fondée sur la loi, les précédents ou la réglementation pour tous les Canadiens dans le monde des affaires, dans la fonction publique et dans les syndicats, sans égard aux croyances religieuses, à la couleur ou au sexe ni au nombre d'années vécues chez nous. Par le passé, les gouvernements libéraux ont appliqué une politique d'immigration progressiste et humanitaire qui a enrichi le patrimoine de notre pays. Nous avons mis l'accent sur des mesures favorisant la réunification des familles. Nous avons accueilli des réfugiés politiques de la Pologne, du Chili, du Vietnam et d'autres pays.

En toute déférence, le discours du trône n'a fait qu'effleurer la question du multiculturalisme. Je constate par exemple, qu'il n'y est pas question d'indemniser les Canadiens d'origine japonaise pour la façon odieuse dont ils ont été traités au cours de la Seconde Guerre mondiale. Or, le premier ministre l'avait proposé au début de l'année. C'est d'ailleurs la dernière question qu'il a adressée à mon prédécesseur lorsqu'il siégeait encore à la Chambre. Pourtant, il n'est pas du tout question dans le discours du trône du traitement subi par les Canadiens japonais ni des réparations qu'à mon avis ils sont en droit